

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHILLY-MAZARIN  
DU LUNDI 26 JUIN 2023 A 20H00  
SALLE AGORA – COMPLEXE SPORTIF JESSE OWENS  
5, RUE DE L'EUROPE 91380 CHILLY-MAZARIN**

1. Communication du procès-verbal des élections Sénatoriales du vendredi 9 juin 2023.
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du vendredi 9 juin 2023.
3. Liste des projets de délibérations soumis au Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR	RAPPORTEURS
<p><b><u>FINANCES</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation des actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) concernant la gestion de la Ville pour les exercices 2016 et suivants.</li> <li>2. Communauté d'Agglomération Paris-Saclay (CPS) : approbation du rapport du 14 juin 2023 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).</li> <li>3. Fixation des tarifs communaux et des taux de participation.</li> </ol>	<b>D.LACAMBRE</b>
<p><b><u>MEDIATION / PREVENTION</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Signature d'une convention de partenariat relative à la mise en œuvre de la prévention des affrontements entre groupes de jeunes des villes de Chilly-Mazarin et Longjumeau.</li> </ol>	<b>B.RICCIARELLI</b>
<p><b><u>AFFAIRES SCOLAIRES</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>5. Fusion des périmètres scolaires des écoles maternelles du Centre et Pasteur.</li> </ol>	<b>I.GY</b>
<p><b><u>RESSOURCES HUMAINES</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. Mise en place des 1 607 heures pour les agents des services des sports et les gardiens logés.</li> <li>7. Actualisation du tableau des emplois.</li> <li>8. Fixation de la liste des emplois pour lesquels un logement de fonction peut être attribué pour nécessité absolue de service.</li> </ol>	<b>D.LACAMBRE</b>
<p><b><u>DEMOCRATIE LOCALE</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>9. Commission consultative des usagers des services publics locaux (CCUSPL) : présentation de l'état de ses travaux.</li> </ol>	<b>D. LACAMBRE</b>
<p><b><u>INTERCOMMUNALITE</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>10. Adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) de la commune de Bures-sur-Yvette (91) au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz.</li> <li>11. Approbation de l'adhésion au Syndicat Mixte Orge-Yvette Seine (SMOYS) des communes d'Etiolles, des Ulis, de Saint-Pierre-du-Perray, de Viry-Châtillon, de Villabé, de Villeneuve-le-Roi, de Saint-Michel-sur-Orge, de Guibeville et de Crosne au titre de la compétence « infrastructures de charges pour véhicules électrique et hybrides rechargeables » (IRVE)</li> </ol>	<b>JC.DELIANCOURT</b>

4. Décisions prises dans le cadre de la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à la Maire.
5. Questions diverses.

Chilly-Mazarin, le 20 juin 2023



La Maire,  
Rafika REZGUI

